

Agenda

Septembre

Mardi 2 septembre
Rentrée scolaire
Jeudi 4 septembre
Conseil municipal à 19h
Samedi 13 septembre
Collecte de vêtements
par le CCAS de 9h à 12h
Dimanche 14 septembre
Forum de la vie locale
de 10h à 13h
Mardi 16 septembre
Conseil d'administration
du CCAS à 18h30
Samedi 20 septembre
Portes ouvertes micro crèche
Les p'tits Picasso 1 B avenue
Nelson Mandela de 10h à 17h

Etat civil

Juin/Juillet/Août 2014

Naissances

FIEF Elliot le 26 juin
LEMAITRE Charlie le 28 juin
LAMGHARI Noham le 12 juillet
D'HAENE Julia le 14 juillet
DELECCOURT Maëlys le 21 juillet
DOMINGUES PEREIRA
Tempérance le 22 juillet
LECLERCQ Clémence le 22 juillet
BRAYETTE Nathan le 24 juillet
DURANDEAU
Clémence le 6 août
GRATTEPANACHE LEFEBVRE
Léonie le 15 août

Mariages

DE TAEYE Julien et
LEMAIRE Brigitte le 16 août
LECLERCQ Frédéric et
DUPUY Pricillia le 16 août

Décès

MILLEVILLE née GUERMONPREZ
Michèle le 15 juin
HOUVENAGHEL Pierre
le 1er juillet

Bibliothèque

Horaire d'ouverture

Le lundi de 17h à 19h
Le mercredi de 15h à 17h
Le samedi de 11h à 12h

Venez découvrir plus de 4500
ouvrages pour toute la famille
avec des nouveautés tous les
mois !

Tout public. Tarif de 20€ par
famille et par an.

Inscription 2014/2015 dès
septembre.

Informations communales et pratiques

Campagne de 405 audits énergétiques et environnementaux.

Si vous avez un projet de rénovation, si vous souhaitez connaître les solutions énergétiques les plus adaptées pour votre logement, vous pouvez faire réaliser un audit énergétique et environnemental pour votre logement. Pour 200€ TTC vous bénéficiez d'un audit énergétique et environnemental complet de votre logement !

En effet, pour l'année 2014, dans le cadre du plan « 100 000 logements », Lille Métropole en partenariat avec la Région Nord Pas-de-Calais participe au financement de 405 audits énergétiques et environnementaux, à hauteur de 80% (soit environ 800€ TTC).

Quel intérêt pour vous ?

- Bénéficier d'un audit énergétique et environnemental complet de votre logement, réalisé par un auditeur expert.
- Obtenir des préconisations de travaux hiérarchisés et chiffrés.
- Bénéficier de conseils pratiques, techniques, financiers personnalisés.

Quelles conditions ?

- Être propriétaire d'une maison individuelle datant d'avant 1989 et localisée sur les 85 communes de Lille Métropole.
- Avoir un projet à court terme d'amélioration thermique de votre logement (chauffage, isolation, énergies renouvelables, ventilation...)



Comment procéder ?

Pour tout information complémentaire, vous pouvez contacter votre conseillère Espace info énergie pour la commune de CAPINGHEM :

Madame Coralie PRATH
Tél : 03.59.61.12.01
Courriel : cprath@adilnord.fr

GrDF met en place le numéro unique « GrDF Urgence Sécurité Gaz »

et simplifie ainsi l'accès aux services d'urgence et de dépannage gaz des concitoyens. A quoi sert ce numéro ? Vous remarquez une odeur ou un manque de Gaz... Appelez sans tarder le numéro d'urgence gaz, accessible 24h/24 et 7J/7 : un technicien intervient gratuitement dans les plus brefs délais.

(Le numéro Azur actuellement connu sur la commune reste dans un premier temps actif. La diffusion du numéro unique se fait via les factures éditées par les fournisseurs, sur le site www.grdf.fr et progressivement dans les annuaires et sur les ouvrages gaz.

GrDF Urgence Sécurité Gaz

N°Vert 0 800 47 33 33

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



Civisme

Pourquoi les trottoirs ne sont malheureusement pas toujours praticables pour les piétons, les mamans avec leur poussette, les personnes handicapées, les personnes âgées ?

Parce que les haies et branches d'arbres de certaines propriétés empiètent largement sur l'espace public.

Aussi, il est fait appel au civisme de tout un chacun pour entretenir au mieux arbres et haies en limite de sa propriété et rendre ainsi le trottoir praticable par tous.



L'écho

Le mensuel du village de Capinghem

N° 228 SEPTEMBRE 2014

www.capinghem.fr

Le mot du Maire et des Élus



Chères Capinghemmoises,
Chers Capinghemmois,

La période estivale se termine, j'espère que pour vous, elle fut ensoleillée et synonyme d'un repos bien mérité.

La rentrée est donc là, et pour les écoliers de Capinghem, comme pour beaucoup d'écoliers en France, elle est la première rentrée où s'applique les nouveaux rythmes scolaires. Il semble que le travail préparatoire accompli depuis presque 2 ans ait payé, puisque aucun problème n'a été signalé.

En fait, le principal problème créé par cette réforme est celui de son coût. Une première estimation pour notre commune l'évalue à 38000€ bruts, quand dans le même temps, la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat diminue de 6% en 2014. On peut donc comprendre aisément les mouvements d'humeur de certains maires devant ce qu'il faut bien appeler la politique du fait accompli.

Dans beaucoup de communes, le monde associatif aura également été victime de l'application des nouveaux rythmes scolaires par la diminution sensible de la disponibilité des locaux communaux et des plages horaires.

C'est un peu moins vrai pour Capinghem, ainsi vous pourrez vous rendre au forum de la vie locale qui se déroulera le dimanche 14 septembre prochain sans craindre de voir vos activités habituelles profondément modifiées. Il y aura également des nouveautés à découvrir.

En attendant de vous y revoir, je vous donne rendez-vous dans notre prochain numéro de L'écho de Capinghem.

Christian MATHON.

MAIRIE DE CAPINGHEM

58 bis rue Poincaré
59160 CAPINGHEM
Tél : 03.20.92.17.66
www.capinghem.fr



Accueil du public :

Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Lundi de 13h30 à 17h / Samedi de 9h à 12h

Mise en place à CAPINGHEM du Conseil municipal des enfants

La mise en place du conseil municipal des enfants (CME) est le fruit d'un travail partenarial fort, initié entre la commune et l'Education nationale.

Le CME a pour objectif, pour vocation :

- De permettre aux enfants un apprentissage de la **citoyenneté** qui passe notamment par l'élection précédée de la campagne électorale mais aussi par la gestion de projets par les enfants eux-mêmes encadrés par des adultes
- De faire partie d'une instance reconnue
- De travailler sur des projets
- De faire l'expérience pratique d'un fonctionnement démocratique

- **De développer le sens de l'intérêt général**
- De devenir acteur de la vie de la cité
- De créer un autre type de relations avec le monde des adultes, dans lequel ils puissent être reconnus comme de véritables partenaires.

Le CME a aussi le rôle de proposer et réaliser des projets, transmettre des souhaits, des observations aux membres du conseil municipal de CAPINGHEM concernant leurs propres projets, associer les enfants à la vie de notre village en les **invitant aux différentes commémorations et animations.**

Le CME sera mis en place le **samedi 8 novembre 2014** et répond à la volonté de la municipalité de permettre l'expression des plus jeunes et leur engagement dans la vie du village.

Le CME est composé chaque année scolaire de 6 conseillers âgés de 8 à 11 ans issus des classes de CE2, CM1 et CM2 de l'école Lucie AUBRAC qui sont élus par leurs camarades de classe en début d'année scolaire.

Une préparation à l'élection a lieu grâce à la **participation active des enseignants de l'école primaire** qui permet aux élèves



candidats de mener leur campagne au sein de leur classe et de l'école afin de convaincre leurs électeurs.

Cette élection se déroulera le mardi 7 octobre 2014.

Par la suite, l'activité du CME s'organisera autour de différentes réunions, le mercredi après-midi ou samedi matin.

Différentes commissions seront formées et **encadrées à chaque fois par un adulte, Monsieur TRICOIT, adjoint au maire aux affaires scolaires et périscolaires**, par des conseillers municipaux ou par un animateur issu du personnel communal.

Ces commissions se réuniront régulièrement afin de réfléchir aux projets à mettre en place et à leur organisation. Ainsi les enfants seront toujours soutenus dans les différentes phases d'avancement de leur projet.

Pour être candidat, il faut être un élève **domicilié à CAPINGHEM et inscrit à l'école Lucie AUBRAC**. Sera éligible tout enfant de CE2 (pour 2014), CM1 et CM2 ayant une autorisation parentale.



Vie locale

Retour sur les vacances d'été Du centre de loisirs de Cappinghem

La météo de l'été n'a pas empêché les petits capinghemmois de passer d'agréables vacances au centre de loisirs. Organisé par le service enfance de la mairie pendant six semaines, le centre a accueilli 45 enfants en moyenne en juillet et un peu moins en août.



Des sorties, à Mosaic, au Parc du Fleury, au cinéma, ont agrémenté les activités imaginées par l'équipe d'animation autour du thème central de l'été, la connaissance et le respect de la nature.

Les points forts de l'été :

- Le passage du Tour de France à Cappinghem : des poches remplies de cadeaux de la caravane du tour pour les enfants présents au centre...

- Deux mini camps pour les 7-12 ans, et pour les ados de 12-15 ans ont réunis 40 enfants à la base de loisirs des 6 Bonniers à Willems. Au programme, accrobranche, kayak, rando VTT etc... Un cadre naturel exceptionnel pour les jeunes de Cappinghem... Les premiers ont eu le droit

à la pluie toute la semaine... mais ils ont su rester joyeux et motivés tout au long du séjour... les ados, eux, ont eu le droit à une superbe semaine et ont pu profiter pleinement des activités de la base.



- En août, le stage roller a permis à une quinzaine d'enfants de se perfectionner dans la pratique de leur sport. Une sortie exceptionnelle a eu lieu à Bellewaerde, le dernier jour du centre, pour que les 45 enfants inscrits puissent fêter ensemble la fin de l'été...



Et maintenant, tous à l'école !

La rentrée scolaire 2014 / 2015 avec le sourire

L'école Lucie AUBRAC compte désormais 180 élèves pour cette nouvelle rentrée scolaire. Toute première rentrée pour les plus petits de l'école maternelle qui ont fait connaissance de leur nouvelle institutrice. Quelques larmes des petits qui ne veulent pas se séparer de leurs parents et de beaux sourires des grands qui sont ravis de retrouver leurs copains...

La rentrée 2014/2015 c'est aussi un nouveau prestataire en restauration scolaire qui alliera les maîtres mots du domaine alimentaire en collectivité : sécurité, goût et fraîcheur.

Pour cette rentrée, la réforme des rythmes scolaires, décidée l'an dernier par le gouvernement, s'applique aux élèves de l'école qui se verront dispenser l'enseignement hebdomadaire dorénavant sur 4 jours et demi.

A travers la présence d'élus pour cette rentrée des classes, la municipalité a voulu saluer l'équipe enseignante, les parents ainsi que les élèves. Il est souhaité à l'ensemble des élèves du groupe scolaire Lucie AUBRAC une excellente année scolaire.



Forum de la vie locale

Afin de permettre aux capinghemmois de découvrir les nombreuses activités qui sont proposées pour la saison 2014/2015, une matinée de rencontres avec les associations et les structures communales est organisée le dimanche 14 septembre 2014 de 10h à 13h en salle GESQUIERE.

Des animations pour tous (culture, musique, loisirs, sport, solidarité) seront proposées. Ce sont autour de démonstrations et d'animations que chacun pourra échanger et ainsi choisir ses activités de la rentrée :

- 10h à 13h : Atelier modelage et sculpture (salle GESQUIERE),
- 10h30 : Ping-pong (salle GESQUIERE),
- 11h : Stretching postural (salle multi-activités),
- 11h30 : Mini et baby karaté / move boxing (salle GESQUIERE).



Inscriptions

Club culturel

Avec la fin de la période estivale se profile la reprise de nos activités et dès à présent nous songeons aux dernières sorties de l'année 2014. C'est le 16 octobre prochain que nous nous rendrons à Vaucelles, dans la vallée du Haut-Escout pour visiter son abbaye cistercienne, classée monument historique, l'un des plus prestigieux au nord de la France.

A l'issue de la pause déjeuner, nous nous dirigerons vers Caudry, pour une visite guidée du musée de la dentelle. Caudry produit de la dentelle haut de gamme, destinée aux célèbres maisons de haute couture. Nous y suivrons un parcours initiatique à travers l'histoire de cet art. Une visite guidée de l'atelier de fabrication de broderies en macramé clôturera cette journée.

En prévision, le mardi 25 novembre, visite commentée de la ville d'Amiens et marché de Noël ; le mardi 16 décembre, journée cabaret-spectacle pour terminer l'année 2014 dans la joie et la bonne humeur.

Renseignements au 03.20.08.87.17.
Tarif adhérent : 49€ - non-adhérent : 57€



Salle des moines de l'abbaye de Vaucelles

Vie locale

Association

« un pied devant l'autre » : Rétrospective 2013-2014

En marchant sur les chemins et sentiers de notre région, nous avons cette année encore fait de belles découvertes.



S'il est parfois difficile de se lever tôt le dimanche matin, l'exercice physique et la bonne humeur du groupe nous font vite oublier ce petit désagrément ! La crapahute des bas champs, le circuit des becques, la fontaine bénie... Que de belles balades !

La petite pause gourmande à mi-chemin de nos escapades est appréciée des adhérents et le rire est au rendez vous. Pas de place pour la

morosité ! La bonne humeur s'invite à nos sorties.

Des souvenirs ? Beaucoup et s'il faut en garder un, ce sera la journée passée à Dunkerque en mai. Ce jour là, nous avons pratiqué le long-côte : marche aquatique et rand'eau . Quel baptême ! Le déjeuner au restaurant le midi, en terrasse, sous le soleil a complété de manière agréable cette belle journée.

Une saison s'achève, mais la suivante pointe le bout de son nez ! avec d'autres projets à découvrir



Le schéma directeur des espaces naturels sensibles 2011/2021

Les espaces naturels sensibles, et les espèces sauvages qui les occupent, nécessitent d'être préservés de toutes destructions ou altérations.

Pour vous permettre de les découvrir, de les observer et de vous y promener, le Conseil Général du Nord a adopté une gestion exemplaire et volontariste de ces espaces. 3 500 ha sont aujourd'hui acquis ou gérés pour le compte de tiers (ex: Le conservatoire du littoral) sur des secteurs forestiers, de marais, d'eaux vives, de prairies humides, de prairies sèches...

Les équipes du Département du Nord assurent quotidiennement la surveillance, la gestion et l'entretien de ces milieux naturels.

Elles participent activement aux suivis scientifiques et techniques de ces zones et à la protection des espèces remarquables y ayant élu domicile.

Enfin et surtout, elles sont présentes sur le terrain pour vous accueillir, assurer des visites guidées et vous sensibiliser tant à la notion de protection et de respect de ces espaces qu'à leurs richesses biologiques et paysagères.

6) concilier les usages et la préservation du patrimoine écologique.

7) développer la connaissance et l'animation des sites en direction de tous les publics



L'aménagement de ces espaces a été aussi souvent que possible, conçu pour permettre l'accès à tous les nordistes, y compris les personnes handicapées. Vous trouverez, par exemple, sur certains sites des panneaux d'information en Braille et des chemins de visite accessibles en fauteuil roulant.

8) mettre en œuvre une politique de communication ambitieuse et ciblée.

9) maintenir une offre de randonnée de qualité qui participe à la création de véritables corridors biologiques et s'intègre au développement global et maîtrisé des sports de nature.

10) décliner la stratégie d'adaptation des moyens aux ambitions affichées, définir des indicateurs de suivi et évaluer la mise en œuvre du schéma.

Pour 2011/2021, le schéma directeur des espaces naturels sensibles décline en dix axes un outil stratégique et prospectif pour le Département du Nord.

1) valoriser la politique départementale des espaces naturels sensibles pour la positionner comme un outil stratégique de développement territorial.

2) améliorer la connaissance et l'évaluation du patrimoine naturel du département et des espaces déjà préservés.

3) définir les grands principes d'intervention en fonction des enjeux de préservation du patrimoine et de renaturation d'espaces, déterminer une stratégie foncière et redessiner un maillage du territoire.

4) promouvoir la gouvernance à travers des groupes d'expertise et de concertation.

5) mettre en œuvre une stratégie différenciée d'aménagement des sites et d'ouverture au public, optimiser et planifier la gestion

Objectifs du schéma directeur

- **renforcer et garantir** : la préservation de la biodiversité, l'accueil du public, l'accessibilité des sites aux personnes en situation de handicap, l'insertion par l'environnement, l'animation des espaces naturels, la randonnée et les sports de nature.

- **amplifier** l'action du Département du Nord et définir de nouvelles formes de gouvernance avec l'ensemble des acteurs du territoire et des concitoyens.

- **favoriser** la connaissance du patrimoine naturel.

Pour en savoir plus, vous pouvez accéder au site du Département du Nord : lenord.fr ou correspondre à l'adresse courriel : environnement@cg59.fr